

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTION CLEANER

Date de révision: 08.09.2020

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

HIGHTEC INJECTION CLEANER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ROWE Mineralölwerk GmbH	
Rue:	Langgewann 101	
Lieu:	D-67547 Worms	
Téléphone:	+49 (0)6241 5906-0	Téléfax: +49 (0)6241 5906-999
e-mail:	info@rowe-oil.com	
Internet:	www.rowe-oil.com	
Service responsable:	sdb@rowe-oil.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Giftnotruf Mainz (DE; E) +49 (0)6131-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes,

solvant naphtha (pétrole), lourd, aromatique

Kérosène - non spécifié, distillats légers (pétrole), hydrotraités

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331

NE PAS faire vomir.

P405

Garder sous clef.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans procéder à l'élimination conformément aux dispositions locales.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTION CLEANER

Date de révision: 08.09.2020

Page 2 de 10

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
1174522-09-8	hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes,			70-90 %
	918-481-9		01-2119457273-39	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
64742-94-5	solvant naphta (pétrole), lourd, aromatique			1-10 %
	265-198-5	649-424-00-3	01-2119451151-53	
	Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H304 H411			
64742-47-8	Kérosène - non spécifié, distillats légers (pétrole), hydrotraités			1-10 %
	265-149-8	649-422-00-2	01-2119484819-18	
	Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H304 H411			
95-63-6	1,2,4-triméthylbenzène			<1 %
	202-436-9	601-043-00-3	01-2119472135-42	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2; H226 H332 H315 H319 H335 H411			
91-20-3	naphtalène			<1 %
	202-049-5	601-052-00-2	01-2119561346-37	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H351 H302 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTION CLEANER

Date de révision: 08.09.2020

Page 3 de 10

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction. mousse résistante à l'alcool. Jet d'eau en aspersion.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Dangers particuliers émanant de la substance elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTION CLEANER

Date de révision: 08.09.2020

Page 4 de 10

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzène	20	100		VME (8 h)	
		50	250		VLE (15 min)	
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	
91-20-3	Naphtalène	10	50		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter des gants de protection.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
 Couleur: jaune clair
 Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: ~ 130-220 °C

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTION CLEANER

Date de révision: 08.09.2020

Page 5 de 10

Point d'éclair:	~ 64 °C
Inflammabilité	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	7,0 vol. %
Température d'inflammation:	200 °C
Température d'auto-inflammabilité	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
Propriétés comburantes	
Non comburant.	
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 15 °C):	~ 0,79 - 0,82 g/cm ³ DIN 51757
Hydrosolubilité:	difficilement soluble.
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	1,5 mm ² /s DIN EN ISO 3104
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
9.2. Autres informations	
Teneur en corps solides:	non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Dans des conditions normales, le produit est stable et des réactions dangereuses sont improbables.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Eloigner toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTION CLEANER

Date de révision: 08.09.2020

Page 6 de 10

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1174522-09-8	hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes,				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	OECD-Richtlinien 401	
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Lapin	OECD-Richtlinien 402	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 4951 mg/l	Rat	OECD-Richtlinien 403	
64742-94-5	solvant naphta (pétrole), lourd, aromatique				
	inhalation vapeur	CL50 >590 mg/l	Rat		
64742-47-8	Kérosène - non spécifié, distillats légers (pétrole), hydrotraités				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 >5.28 mg/l	Rat		
95-63-6	1,2,4-triméthylbenzène				
	orale	DL50 5000 mg/kg	Rat	RTECS	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 18 mg/l	Rat	RTECS	
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
91-20-3	naphtalène				
	orale	ATE 500 mg/kg			

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon la Directive 1999/45/CE.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTION CLEANER

Date de révision: 08.09.2020

Page 7 de 10

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
1174522-09-8	hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes,					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1000	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1000	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1000	48 h	Daphnia magna	
64742-94-5	solvant naphta (pétrole), lourd, aromatique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	2-5 mg/l	96 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3-10	48 h		
95-63-6	1,2,4-triméthylbenzène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	7,72	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3,6 mg/l	48 h	Daphnia	ECOTOX

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est partiellement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
95-63-6	1,2,4-triméthylbenzène	3,63

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
64742-94-5	solvant naphta (pétrole), lourd, aromatique	<100		

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives. En concertation avec les services de traitement des déchets, et après prétraitement physico-chimique, déposer avec les

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTION CLEANER

Date de révision: 08.09.2020

Page 8 de 10

ordures ménagères.

Code d'élimination des déchets - Produit

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

Transport fluvial (ADN)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTION CLEANER

Date de révision: 08.09.2020

Page 9 de 10

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: alcool éthylique, éthanol; 1,2,4-triméthylbenzène

Inscription 28: hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes,

2004/42/CE (COV): 795 g/l

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HIGHTEC INJECTION CLEANER

Date de révision: 08.09.2020

Page 10 de 10

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)